

Paris,
le mardi 5 janvier 2016

Objet : Baromètre social institutionnel 2016

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Le baromètre social institutionnel (BSI) est un outil désormais intégré par les organismes permettant de mieux comprendre les perceptions ou les attentes des salariés et mesurer les évolutions du climat social.

Nous avons néanmoins conservé un panel de 36 organismes représentatifs de leur branche et au niveau institutionnel, compte tenu de l'engagement pris par l'Ucanss auprès des caisses nationales.

La passation d'un nouveau marché avec BVA nous permet de vous proposer cette prestation à un tarif très inférieur, puisqu'il vous sera facturé par notre prestataire **2 640 € TTC, au lieu de 4 200 € TTC** les années précédentes.

Ce prix comprend la possibilité de poser 6 questions locales spécifiques en plus du questionnaire national, la communication d'un rapport de résultats reprenant l'intégralité du questionnaire et comportant des tris par ancienneté, niveaux et métiers, ainsi qu'une synthèse rédigée des résultats de l'organisme.

Comme les années précédentes, ces supports seront disponibles au mois d'août 2016, sur votre espace du site BSI Ucanss.

L'Ucanss souhaite également répondre à votre demande de disposer d'une communication synthétique de vos résultats en complément du rapport complet.

Par conséquent, les livrables actuels seront donc complétés, **un mois après la participation des salariés au baromètre, par un tableau de bord de vos principaux résultats.**

Les inscriptions au BSI s'effectueront à partir du 11 janvier jusqu'au 12 février 2016.

Le site BSI-Ucanss est mis à votre disposition pour recueillir vos inscriptions : www.ucanss-bsi.fr

Si votre organisme a déjà procédé à son inscription lors d'une précédente participation, seuls votre identifiant et votre mot de passe sont à renseigner.

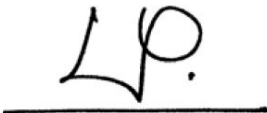
S'il s'agit d'une première participation, vous devez au préalable vous enregistrer sur le site et ensuite procéder à l'inscription de votre organisme.

En annexe de cette lettre circulaire vous sont présentées les modalités pratiques de mise en œuvre et les fonctionnalités du site.



Pour toute précision complémentaire, Pascal Clément, chef de projet BSI est à votre disposition au 01 45 38 81 24, bsi@ucanss.fr.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'L' and 'P' followed by a period, all enclosed within a rectangular box.

Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Présentation du dispositif
- Annexe 2 - Questionnaire commun 2016
- Annexe 3 - Bibliothèque de questions 2016

